

# COMPAGNONNAGE ARTISTIQUE AVEC MARIE-LAURE AGRAPART

S'ENGAGER DANS UN  
PROCESSUS DE CRÉATION

danse | musique

Le dispositif « compagnonnage » offre la possibilité à des danseurs et musiciens amateurs de s'engager dans une expérience de création avec un chorégraphe professionnel le temps d'une saison.

Pour la saison 2014/2015, la chorégraphe Marie-Laure Agrapart propose la création collective d'une pièce à partir de l'exploration de l'improvisation et des liens entre musique et danse.

**Effectif :** Limité à 30 inscrits

**Tarif :** Gratuit (hors adhésion obligatoire à Mayenne Culture)

**Inscription :**

Avant le vendredi 31 octobre 2014

**Stage découverte**

Date : Samedi 29 novembre 2014

Horaires : 13h30-16h30 (danseurs) |  
17h-18h30 (musiciens)

Lieu : Château-Gontier (Conservatoire à rayonnement intercommunal)

**Ateliers de création**

Dates : Samedis 31 janvier, 28 février,  
28 mars et 23 mai 2015

Horaires : 13h30-18h30 (danseurs) |  
16h30-18h30 (musiciens)

Lieu : À définir



**PUBLIC**

Danseurs et musiciens amateurs, élèves des établissements d'enseignement artistique.

**CONTENUS**

Création d'une pièce fondée sur :

- ▶ La relation danse-musique par la pratique de l'improvisation, génératrice d'une écriture chorégraphique et musicale
- ▶ L'exploration de l'espace, permettant aux musiciens d'engager une nouvelle implication du corps et du geste dans le jeu, et aux danseurs de développer une conscience d'écoute et de présence dépassant le simple rapport frontal au spectateur

Restitution publique de la pièce le 27 mai 2015 dans le cloître des Ursulines (Château-Gontier) en prélude au spectacle *Swan Lake* de la C<sup>ie</sup> Dada Masilo. D'autres restitutions pourront avoir lieu en juin 2015.

**CHORÉGRAPHE**

Formée et diplômée en danse classique et contemporaine, **Marie-Laure Agrapart** est interprète en France et à l'étranger, et chorégraphe pour sa propre compagnie.

En tant que pédagogue, elle intervient régulièrement auprès de différents publics (amateurs, professionnels, milieu scolaire).